



SMTD  
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets  
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations  
Comité syndical  
Séance du mercredi 3 avril 2024

Date de convocation : 27 mars 2024

Séance tenue à 18 h 30 sous la Présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, à la Mairie de Pau.

Étaient présents : Monique Sémavoine, Michel Cuyaubé, Pierre Casabonne, Michel Capéran, Jean-Claude Sétier, Fernand Martin, Michel Bernos, Raymond Chagot, Jean-Marc Denax, Victor Dudret, Philippe Faure, Bernard Marque, Philippe Castets, Max Tucou, Claude Fourquet, Bernard Massignan, Evelyne Ponneau, Bernard Aurisset, Michel Lasserre, Michel Cazet, Jean-Louis Barban

Étaient représentés : Eric Castet par Philippe Faure ; Jean-Louis Caldéroni par Monique Sémavoine, Yves Lacoste par Michel Cuyaubé

Étaient excusés : Patrick Buron, Thibault Chenevière, Christelle Bonnemason-Carrère, Claude Ferrato, Jean-Pierre Lannes, Alexandre Perez, Pierre Soler, Arnaud Brière, Jean-Claude Coustet, Pascale Durand

Étaient absents : Stéphane Virto

#### 4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION AVANT LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Trésorier Principal nous transmet chaque année, pour approbation, le Compte de Gestion de l'exercice écoulé.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes pour l'exercice 2023 à été réalisé par M le Trésorier de Pau et que le Compte de Gestion de ce dernier est conforme au Compte Administratif du Syndicat,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Madame La Présidente et les écritures Compte de Gestion du Receveur,

Après avis favorable du Bureau du 27 mars 2024, le Comité syndical, après avoir délibéré :

Décide :

- D'approuver le Compte de Gestion de M. le Trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du Syndicat pour le même exercice,

Votes

Pour : 21+3  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Présidente

DELIBERATION ADOPTEE

Monique Sémavoine